Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le
ID : 029-212903017-20260429-20260028-DE

Mairie de **TREZILIDE**
29440

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :
En exercice : 11
Présents : 11
Votants : 11

L'an deux vingt-six
Le vingt-neuf avril à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Yves-Marie GILET, maire

Date de convocation : 17 avril 2026

Etaient présents :

MM. Eric BERTHEVAS, Sylviane BLOUET, Benoit BELLANGER Alméno MARTINS, Christine LE DOUARAIN, Karine LE ROUX, Julien CREACH, Alexia LEQUEUX, Florent LANCHEC, Manon SAILLOUR-DILER

Monsieur Benoit BELLANGER a été élu secrétaire.

OBJET

Taxes sur les résidences secondaires et logements vacants

Monsieur Le Maire, présente à l'assemblée la possibilité d'augmenter la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et logements vacants. L'article 116 de la loi de finances 2026 (article 1636 B sexies du CGI) permet aux collectivités locales d'instaurer la majoration spéciale de 10% du taux de TH.

Les communes dont le taux de TH est inférieur au taux moyen de TH du département de l'année précédente (anciennement 75% de ce taux moyen), peuvent majorer leur taux de TH dans cette limite, sans que l'augmentation du taux soit supérieur à 10% de cette moyenne (au lieu de 5%).

Pour le Finistère, le taux moyen départemental de TH 2025 s'appliquant en 2026 est de 15.74%. La fraction de 10% maximum utilisable est donc de 1.57%. La hausse maximum du taux sans règles de lien ne peut excéder 1.57 et ne doit pas dépasser pour une commune un taux de TH 2026 de 15.74%.

En application de ces dispositions, il est proposé à compter de l'exercice 2026, d'augmenter le taux de TH de 1.57 points, soit un nouveau taux de 12.06.

La délibération N°20260013 datée du 3 mars 2026 est modifiée comme suit :

Taxe Foncier Bâti :	31.47 %
Taxe Foncier Non Bâti :	34.14 %
Taxe d'Habitation :	12.06 %

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité adopte les propositions modifiées.

Pour Copie Certifiée Conforme
Le Maire,

Yves-Marie GILET

MAIRIE DE TREZILIDE 29 (Finistère)